



Origine des données :
DUAJA - Grand Reims 23/11/2022,
CREAL, DDT

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	32	33	34	35

0 100 200 m
1:2 000

Révision : 28/09/2017
1ère Modification simplifiée : 19/12/2019
1ère Modification : 19/12/2019
1ère Mise à jour : 04/12/2020
2ème Mise à jour : 30/05/2021
2ème Modification simplifiée : 24/06/2021
1ère Révision allégée : 30/09/2021
2ème Modification : 15/12/2022

3ème mise à jour : 14/01/2023
Révision allégée n°2 : 30/03/2023

- Légende**
- Pré-mètres d'orientation d'aménagement et de programmation
 - Pré-mètre issu du PDU de réduction des normes de stationnement
 - Implantations éoliennes
 - Pré-mètres d'isolement
 - Espaces boisés classés
 - Alignements d'arbres
 - Faisceau de voie
 - Secteurs plan masse
 - Marge de recul
 - Alignements
 - Règle architecturale particulière
 - Patrimoine d'intérêt local
 - Patrimoine remarquable
 - Patrimoine d'intérêt local - Immeuble fédé

- Informations**
- Zonage réglementaire des plans de prévention des risques naturels et miniers
 - Accès véhicules interdits
 - Cheminement piétonnier à créer ou à conserver
 - Zones d'aménagement concerté
 - Terrains concernés par la localisation d'équipements d'intérêt général
 - Emplacements réservés aux espaces verts - Espaces verts à créer

- Zonage**
- Zone A
 - Zone UV
 - Zone AIx
 - Zone AIb
 - Zone AIa
 - Zone N
 - Zone UZ, IIX
 - Zone UE
 - Zone UA, UR, UC
 - Zone UF
 - Zone UZg, UD
 - Zone UZa, UR
 - Zone UP
 - Zone UM

N° Objet
ER24 Liaison Europe - Croix Blandin
ER38 Aménagement de l'entrée de ville - RD 944

Transmission en service de la délibération du conseil communautaire de la communauté urbaine de Grand Reims en date du 15/12/2022 approuvant la modification n°2 du plan local d'urbanisme de Reims.

Pour la Présidente,
La vice-présidente,

Nathalie Miravete